



Document d'information : La réduction des antipsychotiques prescrits de façon inappropriée chez les résidents d'établissements de soins de longue durée peut améliorer la qualité de vie et entraîner des économies

La Fondation canadienne pour l'amélioration des services de santé (FCASS) a aidé 56 établissements de soins de longue durée dans sept provinces et un territoire du Canada à réduire la consommation d'antipsychotiques (AP) de leurs résidents atteints de démence à qui l'on a prescrit ces médicaments de façon inappropriée.

Quinze équipes ont travaillé à établir des approches centrées sur les patients et fondées sur la collaboration d'équipes et les données pour gérer les comportements difficiles associés à la démence. Les résultats ont été incroyablement positifs. Le programme AP a permis à plus de la moitié des résidents participants de réduire ou d'interrompre leurs ordonnances d'antipsychotiques sans que l'on ait constaté une augmentation des comportements agressifs, et de diminuer également leurs chutes de 20 %. Parmi les résidents participants, 36 % ont interrompu leurs médicaments, tandis que 18 % ont réduit leur dosage.

Que se passerait-il si nous élargissions la portée de l'initiative à l'ensemble du pays?

La FCASS fournit des projections régionales fondées sur ce programme de réduction des antipsychotiques qui indiquent les coûts réels de la surmédication dans les établissements de soins de longue durée, à la fois sur le plan des coûts des médicaments et des visites à l'hôpital. Dans les provinces où les données étaient limitées, les moyennes nationales ont été rajustées en fonction de la population locale.

Portrait national

Quelle est l'ampleur du problème?

Selon les estimations, 27,5 % des résidents d'établissements de soins de longue durée au Canada se voient prescrire des antipsychotiques sans avoir reçu de diagnostic de psychose. Ainsi, **parmi les personnes vivant dans un établissement de soins de longue durée, une sur quatre a besoin des programmes de réduction des antipsychotiques** en place. Des programmes nationaux de réduction des antipsychotiques profiteraient à plus de 100 000 personnes par année et permettraient d'économiser 5,2 milliards de dollars en soins de santé au cours des 30 prochaines années.

Voici un résumé du problème touchant les antipsychotiques :

- Ils ne représentent pas la meilleure stratégie pour gérer la démence.





- Ils sont associés au déclin cognitif.
- Ils peuvent avoir des effets très nocifs, notamment le décès prématuré.
- Les ordonnances sont coûteuses.
- Les complications associées à la surconsommation sont encore plus coûteuses.

Économies en soins de santé

Les avantages économiques des programmes de réduction des antipsychotiques sont remarquables, même en tenant compte des coûts liés aux programmes. Les économies en soins de santé tiennent compte des visites au service d'urgence, des hospitalisations et des ordonnances :

- En cinq ans, les programmes nationaux de réduction des antipsychotiques entraîneraient des économies en soins de santé de 194 millions de dollars.
- En 30 ans, les programmes nationaux de réduction des antipsychotiques entraîneraient des économies en soins de santé de 5,2 milliards de dollars.

Résultat : Chaque dollar investi dans la réduction des antipsychotiques évite des coûts de santé de 4,24 \$.

Pleins feux sur la réduction des coûts des médicaments

Après les cinq premières années de mise en œuvre des programmes de réduction des antipsychotiques :

- Environ 35 000 résidents d'établissements de soins de longue durée par année réduiraient ou interrompraient leurs ordonnances d'antipsychotiques.
- Au total, 25 millions d'ordonnances d'antipsychotiques seraient évitées.
- Des économies totales de 32 millions de dollars sur les coûts des ordonnances d'antipsychotiques seraient générées.

Après 30 années de mise en œuvre des programmes de réduction des antipsychotiques :

- Chaque année, environ 105 000 résidents d'établissements de soins de longue durée réduiraient ou interrompraient leurs ordonnances d'antipsychotiques.
- Au total, 448 millions d'ordonnances d'antipsychotiques seraient évitées.
- Des économies totales de 844 millions de dollars sur les coûts des ordonnances d'antipsychotiques seraient générées.

Prévention de chutes coûteuses

Les antipsychotiques augmentent considérablement le risque de chutes, qui représentent l'une des principales causes d'hospitalisation chez les personnes âgées. Des programmes nationaux de réduction des antipsychotiques réduiraient d'au moins 20 % le nombre de chutes, ce qui se traduirait par une diminution de près de 500 000 visites à l'urgence et hospitalisations au cours des 30 prochaines années.



En cinq ans, les programmes de réduction des antipsychotiques feraient diminuer de 8 % le nombre de visites à l'urgence et d'hospitalisations :

- Économies de 28 millions de dollars en coûts de visites à l'urgence.
- Économies de 195 millions de dollars en coûts d'hospitalisations.

En 30 ans, les programmes de réduction des antipsychotiques feraient diminuer de 14 % le nombre de visites à l'urgence et d'hospitalisations :

- Économies de 700 millions de dollars en coûts de visites à l'urgence.
- Économies de 5,2 milliards de dollars en coûts d'hospitalisations.

Les antipsychotiques augmentent aussi le risque d'accident vasculaire cérébral et de crise cardiaque, mais ces complications n'ont pas été incluses dans l'analyse, car les données pertinentes n'étaient pas disponibles.

Ontario et Québec

Le problème en Ontario

En Ontario, 27,3 % des résidents d'établissements de soins de longue durée se voient prescrire des antipsychotiques de façon inappropriée. Ainsi, **parmi les personnes vivant dans un établissement de soins de longue durée, plus d'une sur quatre bénéficierait d'un programme de réduction des antipsychotiques.** Au cours des 30 prochaines années, l'Ontario est la province qui comptera le plus de personnes vivant dans un établissement de soins de longue durée; p. ex., il y en aura presque cinq fois plus qu'en Alberta.

C'est pourquoi les programmes AP auraient le plus d'incidence en Ontario. Sur 30 ans, les programmes AP en Ontario profiteraient en moyenne à 43 000 résidents d'établissements de soins de longue durée *par année*. En tenant compte des coûts des ordonnances et des soins de santé associés aux chutes, l'Ontario a le potentiel d'économiser 1 637 \$ par personne âgée participante par année. Même en prenant en compte les coûts des programmes, **l'Ontario économiserait en moyenne 70 millions de dollars en soins de santé *par année*.**

Réduction des ordonnances d'antipsychotiques en Ontario

Cinq années de mise en œuvre des programmes de réduction des antipsychotiques en Ontario auraient les effets suivants :

- Élimination de 10 millions d'ordonnances d'antipsychotiques.
- Économies de 13 millions de dollars en coûts d'ordonnances d'antipsychotiques.

Trente années de mise en œuvre des programmes de réduction des antipsychotiques en Ontario auraient les effets suivants :

- Élimination de 183 millions d'ordonnances d'antipsychotiques.





- Économies de 345 millions de dollars en coûts d'ordonnances d'antipsychotiques.

Prévention des chutes en Ontario

Les résidents d'établissements de soins de longue durée qui participent aux programmes de réduction des antipsychotiques sont beaucoup moins susceptibles de faire des chutes. Chez les personnes âgées, les chutes représentent l'une des principales causes d'hospitalisation. En réduisant les ordonnances d'antipsychotiques, les programmes AP entraîneront aussi une diminution du nombre de visites à l'urgence et d'hospitalisations.

En cinq ans, les programmes de réduction des antipsychotiques en Ontario permettront ce qui suit :

- Éviter 37 000 chutes.
- Économiser 90 millions de dollars en coûts de soins de santé associés aux chutes.

En 30 ans, les programmes de réduction des antipsychotiques en Ontario permettront ce qui suit :

- Éviter 669 000 chutes.
- Économiser 2,4 milliards de dollars en coûts de soins de santé associés aux chutes.

Chaque dollar investi dans les programmes de réduction des antipsychotiques en Ontario permet d'économiser 4,24 \$.

Cette donnée englobe la réduction des ordonnances, des visites à l'urgence à la suite d'une chute et des hospitalisations attribuables à une chute. Voici le calcul :

- Cinq années de mise en œuvre des programmes AP en Ontario permettent d'économiser 78 millions de dollars.
- Trente années de mise en œuvre des programmes AP en Ontario permettent d'économiser 2,1 milliards de dollars.

Les économies nettes réalisées en Ontario correspondront à 41 % du total des économies en soins de santé au Canada si les programmes AP sont mis en œuvre à l'échelle du pays.

Participants de l'Ontario

Les organismes de santé suivants et les établissements de soins de longue durée connexes ont mis en œuvre le programme de réduction des antipsychotiques de la FCASS.

Ontario

Sienna Living

Camilla Care Community

Streetsville Care Community

Cheltenham Care Community

Parkwood Mennonite Home

Revera





Hallowell House
Main Street Terrace
McGarrell Place
Reachview Village
Sherwood Court
The Meadows
Trillium Court

Les Services de santé Royal Ottawa

Trinity Village Care Centre

Le problème au Québec

Au Québec, selon les estimations, 27,5 % des résidents d'établissements de soins de longue durée se voient prescrire des antipsychotiques de façon inappropriée. Ainsi, **parmi les personnes vivant dans un établissement de soins de longue durée, plus d'une sur quatre bénéficierait des programmes de réduction des antipsychotiques au Québec.**

Sur 30 ans, les programmes AP au Québec profiteraient en moyenne à 25 000 résidents d'établissements de soins de longue durée *par année*. En tenant compte des coûts des ordonnances et des soins de santé associés aux chutes, le Québec a le potentiel d'économiser 1 627 \$ par personne âgée participante par année. En prenant en compte les coûts des programmes, **le Québec économiserait en moyenne 41 millions de dollars en soins de santé par année.**

Aucun organisme de santé ni aucun établissement de soins de longue durée du Québec n'ont participé au programme de réduction des antipsychotiques de la FCASS. Les moyennes nationales ont servi à projeter les effets des programmes AP dans cette province.

Réduction des ordonnances d'antipsychotiques au Québec

Pendant les cinq premières années de mise en œuvre des programmes de réduction des antipsychotiques au Québec, les effets suivants seraient constatés :

- Élimination de 6 millions d'ordonnances d'antipsychotiques.
- Économies de 8 millions de dollars en coûts d'ordonnances d'antipsychotiques.

En 30 années de mise en œuvre des programmes de réduction des antipsychotiques au Québec, les effets suivants seraient constatés :

- Élimination de 108 millions d'ordonnances d'antipsychotiques.
- Économies de 202 millions de dollars en coûts d'ordonnances d'antipsychotiques.





Prévention des chutes au Québec

Les résidents d'établissements de soins de longue durée qui participent aux programmes de réduction des antipsychotiques sont beaucoup moins susceptibles de faire des chutes. Chez les personnes âgées, les chutes représentent l'une des principales causes d'hospitalisation. En réduisant les ordonnances d'antipsychotiques, les programmes AP entraîneront aussi une diminution du nombre de visites à l'urgence et d'hospitalisations.

En cinq ans, les programmes de réduction des antipsychotiques au Québec permettront ce qui suit :

- Éviter 22 500 chutes.
- Économiser 55 millions de dollars en coûts de soins de santé associés aux chutes.

En 30 ans, les programmes de réduction des antipsychotiques au Québec permettront ce qui suit :

- Éviter 394 000 chutes.
- Économiser 1,4 milliard de dollars en coûts de soins de santé associés aux chutes.

Chaque dollar investi dans les programmes de réduction des antipsychotiques au Québec permet d'économiser 4,24 \$.

Cette donnée englobe la réduction des ordonnances, des visites à l'urgence à la suite d'une chute et des hospitalisations attribuables à une chute. Voici le calcul :

- Cinq années de mise en œuvre des programmes AP au Québec permettent d'économiser 48 millions de dollars.
- Trente années de mise en œuvre des programmes AP au Québec permettent d'économiser 1,2 milliard de dollars.

Les économies nettes réalisées au Québec correspondront à 24 % du total des économies en soins de santé au Canada si les programmes AP sont mis en œuvre à l'échelle du pays.

